

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**

# Traque-affût : une expérience séculaire

Sébastien Petit<sup>1</sup> | Marc Bussers<sup>1</sup> | René Dahmen<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Forêt Wallonne asbl

<sup>2</sup> Cantonnement d'Elsenborn (DNF, DGARNE, SPW)



Tir fichant depuis un poste situé dans une zone bien dégagée.

**La** traque-affût, souvent appelée à tort « poussée silencieuse », est un mode de chasse collectif qui allie éthique, efficacité et quiétude au profit d'une forêt multifonctionnelle. Ce mode de chasse se pratique depuis le 14<sup>e</sup> siècle, principalement en Allemagne. La traque-affût peut être pratiquée partout, quelle que soit la superficie (dès 50 ha) ou le type (écosystème) du territoire, à condition qu'il y ait quelques zones dégagées pour placer les postes de tir à l'intérieur des peuplements.

## Organisation et déroulement

La traque-affût demande un nombre adapté de participants, tireurs comme traqueurs, tout comme la battue à cor et à cri mais, plus important, elle nécessite des infrastructures adéquates.

Les tireurs sont répartis au sein même de « l'enceinte », sur des postes surélevés (environ 1 poste pour 10 ha), pendant que les traqueurs déambulent calmement par groupe de trois à six en faisant des allers et venues en forme de lacet. Ils parcourent l'entièreté des remises, sans mise en ligne trop cartésienne, et gardent contact par la voix. Cette agitation douce va stimuler une mise en mouvement calme des animaux qui cherchent alors une échappatoire pour se défilier lentement, sans être trop effrayés ni cour-

sés. Les animaux dérangés circulent prudemment dans leurs coulées habituelles. Ils se déplacent au pas et s'arrêtent régulièrement pour écouter d'où vient le dérangement. On entend juste quelques conversations entre traqueurs, des coups de bâtons sur les troncs ou parfois un sifflement pour avertir les chasseurs de l'arrivée des traqueurs.

Les chiens sont admis s'ils sont calmes, qu'ils n'aboient pas ou peu, et à condition qu'ils puissent débusquer les animaux et les mettre sur pied sans les poursuivre. Ils doivent revenir au pied de leur maître à voix normale.

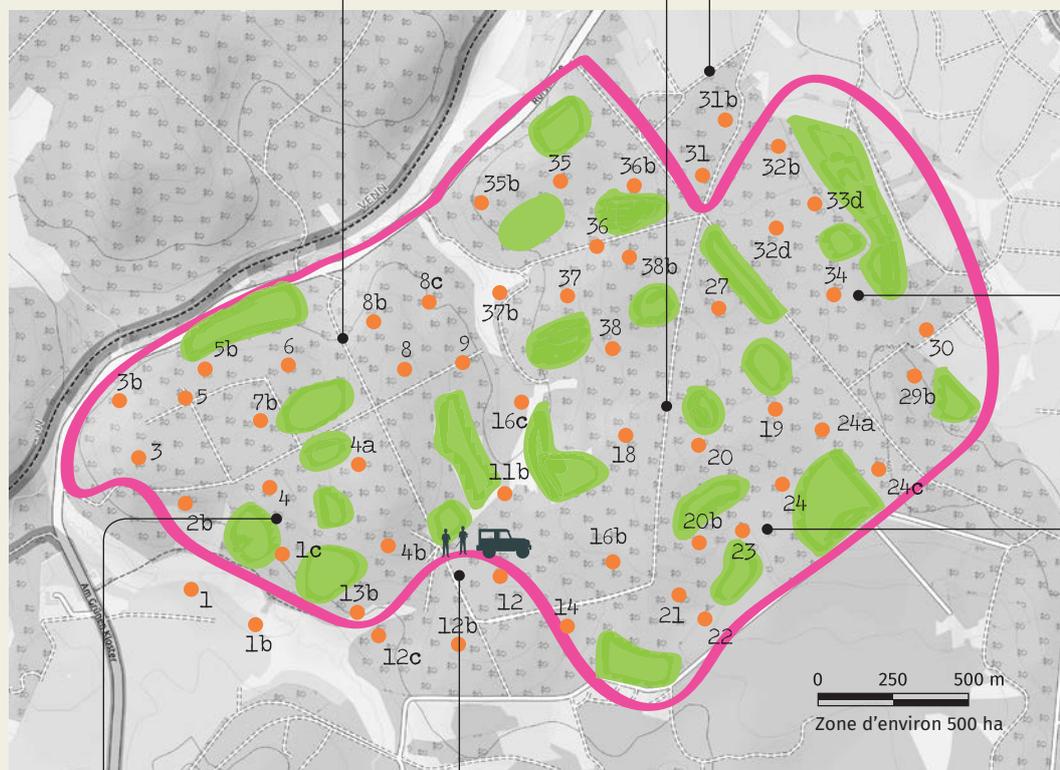
Les tireurs sont positionnés sur des miradors à 2-3 mètres de hauteur, disséminés dans la zone et en périphérie. Les postes placés dans les peuplements adjacents sont souvent très efficaces. Les emplacements sont stratégiques. Ils sont placés de manière à ce que la fenêtre de tir coupe les coulées et zones de passage fréquemment empruntées par les animaux. Ils ne sont donc pas le long des coupe-feux ou des nailles que les animaux traversent trop rapidement.

Les miradors habituels de battue ne conviennent généralement pas car leur rambarde est trop basse. Le chasseur doit pouvoir y poser son arme et tirer en position d'affût.

Une zone est chassée en 2-3 heures. Le nombre de tireurs et traqueurs est à adapter selon la superficie.

Les postes sont à 2-3 mètres du sol (plancher à minimum 2 mètres) et suffisamment confortables pour y rester 2-3 heures (même par mauvais temps).

Chemins restant ouverts au public.



Les postes sont situés dans des zones dégagées. Ils évitent les coupe-feux que les animaux traversent rapidement.

Les postes sont positionnés dans la zone et en périphérie.

La distance maximum de tir peut être matérialisée à l'aide de piquet.

- Poste occupé
- Remise ou fourré
- Limite de la zone

Les miradors sont placés de manière stratégique à proximité des coulées empruntées par les animaux.

Le postage se fait dans la plus grande discrétion. Le tireur doit trouver son poste facilement, au départ de la route où il est déposé, grâce à un marquage clair et net.

Le déplacement des tireurs jusqu'au poste doit se faire de manière discrète avec l'aide d'un pisteur qui les place sur la sente d'accès et leur explique l'approche. Les chasseurs à l'intérieur de la zone sont postés en dernier car ils mettent déjà en mouvement certains bêtes qui peuvent alors être tirés. Les tireurs se font discrets sur leur poste. Ils peuvent tirer dans toutes les directions mais uniquement :

- si le tireur assure un tir parfaitement sécurisé, c'est-à-dire fichant (il voit le sol derrière la cible),
- sur les animaux désignés au rond,
- si le tireur est dans les conditions optimales garantissant l'impact létal de son tir.
- pas de tir sur un animal en léger mouvement au-delà de 50 mètres,
- pour avoir de très bons résultats (moyenne de 1,1 balle par animal), il est recommandé de ne tirer que sur des animaux à l'arrêt (quatre pattes au sol).

Les tireurs doivent noter tous les animaux vus et leur direction de déplacement. Les organisateurs peuvent

ainsi en estimer le nombre et évaluer constamment l'efficacité des postes afin d'éventuellement mieux les organiser.

La fin de la traque est fixée à une heure précise avec l'obligation de rester concentré et en poste jusqu'à la dernière minute.

## Traque-affût et sécurité

La chasse est un acte qui implique un grand sens des responsabilités. Il est donc primordial que les consignes soient parfaitement respectées.

À l'arrivée sur le poste, le chasseur doit analyser son périmètre de tir selon la conformation du terrain (crêtes, vue entravée, risque de ricochets dans des branches ou zone pierreuse, etc.). Chaque tir doit être réfléchi et chaque balle lâchée doit atteindre la cible, sans place pour la chance ou l'incertitude.

La traque-affût est un mode de chasse sécurisant puisqu'il évite le tir sur un animal paniqué et en mouvement, entre le moment où il traverse la ligne de tir et le moment où il quitte la naيلة de chasse ou le layon, large de seulement quelques mètres...

Idéalement, après chaque tir, le chasseur envoie un SMS au responsable pour signifier sur quel animal il a tiré et si l'animal est mort, blessé ou manqué (interdiction toutefois de descendre du mirador). Cela permet au responsable de mieux suivre la chasse mais n'est possible que dans des conditions de densité normale. Si un tireur rate sa cible plus de deux fois, il ne peut plus tirer et son arme sera vérifiée avant qu'il ne puisse continuer la journée. Pour s'assurer de l'efficacité des chasseurs et du bon respect des consignes, le responsable de la traque comptabilise les balles tirées.

Pour le tireur, il s'agit de garder tout son calme lorsqu'un animal approche et d'éviter de se précipiter pour pointer au plus vite l'arme vers l'animal en mouvement. Si un animal ne ralentit pas devant le chasseur, ce dernier ne peut pas tirer et il doit le laisser passer pour son voisin qui aura peut-être une meilleure opportunité de tir. Une astuce consiste à stopper l'animal en sifflant une fois. L'étonnement de l'animal laisse 2 secondes au chasseur apprêté pour tirer.

Le tir sur animal à l'arrêt (cerf et chevreuil) ou en léger mouvement (sanglier) permet deux choses essentielles : d'une part, une efficacité démultipliée et une éthique renforcée en évitant les ratés et les blessures ; et d'autre part, une sécurité optimale pour tous, en proscrivant les tirs dans le feu de l'action. Une recherche au chien de sang est systématiquement lancée pour toute balle tirée si l'animal n'est pas tombé car vu les conditions de tir optimales, quasi toutes les balles touchent, même si aucune trace de sang n'est directement visible.

Les traqueurs, qui peuvent arriver de n'importe où, portent tous, sans exception et durant l'entièreté de la traque, des vêtements fluos bien visibles. Éventuellement, dans les massifs où la régénération est plus développée, les traqueurs portent un fanion fluo pour être vus de loin.

Les règles sont rappelées dans leur entièreté avant chaque traque-affût et nécessitent une discipline rigoureuse. Ces conditions font de la traque-affût un mode de chasse particulièrement sûr. Elle demande aux tireurs une faculté d'adaptation à des règles spécifiques qui se doublent d'une concentration à 100 % durant toute la durée de la chasse (2 à 3 heures) car l'animal peut se présenter à tout moment et sans lien direct avec la ligne de traque.

La traque-affût peut aussi être pratiquée sur de petits territoires de chasse, dès 50 ha.





Tableau de chasse à Elsenborn, en novembre 2015 : 25 animaux au tableau, 27 balles tirées.

Toutes ces règles garantissent l'efficacité du prélèvement, mais surtout la sécurité pour les autres usagers de la forêt (traqueurs, promeneurs ou sportifs). En Allemagne, où ce mode de chasse est le plus répandu, et dans les territoires gérés par le DNF dans la Direction de Malmédy, la forêt reste ouverte aux promeneurs et VTT durant la traque-affût. Une signalétique spécifique indique qu'une chasse est en cours afin de rassurer les usagers.

## Résultats

Son efficacité remarquable et le dérangement réduit qu'elle induit, expliquent pourquoi la traque-affût est pratiquée depuis si longtemps dans certains territoires et fait de plus en plus d'adeptes.

À Elsenborn, les statistiques sont de 1,1 à 1,2 balle tirée par animal prélevé ! On est loin des 7 balles par animal déclarées en battue à cor et à cri.

Les surfaces chassées sont plus grandes et l'efficacité d'une journée de chasse est ainsi augmentée. L'effet loterie selon que l'on parcourt telle ou telle enceinte est également réduit, ce qui évite de devoir répéter l'opération trop fréquemment.

Enfin, la mesure en continu de l'efficacité des postes, réalisée grâce au suivi des animaux observés, permet d'optimiser l'emplacement des tireurs. ■

## POINTS-CLEFS

- ▶ La traque-affût est un mode de chasse collectif, pratiqué depuis plusieurs siècles dans certaines régions.
- ▶ Le respect des animaux est maximum grâce à des tirs précis, réalisés dans des conditions optimales, réduisant les ratés et les blessures.
- ▶ Le respect de consignes simples garantit la sécurité de tous (chasseurs, traqueurs, promeneurs...).

**Crédits photos.** R. Dahmen (p. 74, 75, 77).

**Infographies.** Forêt.Nature.

**Sébastien Petit**<sup>1</sup>

**Marc Bussers**<sup>1</sup>

**René Dahmen**<sup>2</sup>

s.petit@foretwallonne.be

<sup>1</sup> Forêt Wallonne asbl

Rue Nanon 98 | B-5000 Namur

<sup>2</sup> Cantonement d'Elsenborn (DNF, DGARNE, SPW)

Unter den Linden 5 | B-4750 Elsenborn